

MA MÈRE EST ALCOOLIQUE

Par [yneamti](#) Posté le 25/03/2020 à 16h46

Voici un message que j'avais posté sur un autre forum il y a 2 ans :

"Bonjour à tous, j'ai 13 ans et j'écris cette discussion pour vous raconter mon histoire. Ma mère est alcoolique depuis longtemps (ça date d'avant ma naissance) et cela ne s'arrête pas.. j'aimerais l'aider mais je ne sais pas comment, mon père en a également marre. Ma famille est au courant de son problème, mon oncle a parlé avec son médecin mais elle lui a répondu que ce n'était pas à lui de faire cela et qu'il ne pouvait rien faire. En 2017 ma mère a fait une tentative de suicide..elle a été hospitalisée on a expliqué au pompier qu'elle était alcoolique et qu'elle buvais environ 2 litres d'alcool tout les soirs.. elle est restée à l'hôpital pendant environ 1 semaine, moi et toute ma famille voulions qu'elle reste à l'hôpital pour se faire soigné mais malheureusement ils l'ont faite sortir ça à été beaucoup mieux pendant environ 2 semaines elle allait se coucher en même temps que nous elle mangeait en même temps que nous etc mais après ça a recommencé comme avant. Elle nous a menacé de recommencer une 2ème tentative mais que cette fois ci elle se louperait pas, je vous écris à tous ce soir pour vous demander de l'aide je suis jeune et je ne sais pas comment faire pour arrêter tout cela j'ai penser à la faire interner mais je ne sais pas comment faire, quelle procédure il faut faire et sa se trouve je ne peux rien faire moi non plus comme mon oncle.. j'aimerais savoir si vous avez eu le même problème que moi et si oui comment avez vous fait? Je veux de l'aide svp. Merci d'avance au réponse que j'obtiendrai."

Bonsoir, je souhaitais revenir sur ce sujet de discussion que j'avais lancé il y a 2 ans. J'ai maintenant 16 ans et malheureusement rien à changer jusqu'à maintenant.. Ma mère boit toujours, au réveillon de Noël il y a 1 ans je crois elle avait encore péter un câble au point de crié et bousculé ses parents, j'ai donc dû une nouvelle fois appeler les pompiers et la police ils l'ont encore une fois amené à l'hôpital ils l'ont gardé quelques jours et ils l'ont de nouveau faite sortir, moi qui pensais que comme elle avait des antécédents à l'hôpital par rapport à l'alcool j'avais espoir qu'ils l'a garde sauf que non. Elle a été suivie par une psychologue elle l'aimait bien et moi je l'a trouvais vraiment gentille par rapport aux autres que ma mère avait pu avoir, elle ne se forçait pas à aller l'a voir et depuis décembre 2019 la elle n'y retourne plus elle a annulé ses rdv qu'elle avait prit je n'ai aucune idée pourquoi. Comme au niveau médical personne nous aide ou du moins essaye de nous dire comment faire pour l'aider j'ai pris les choses en main car la depuis plusieurs mois c'était plus vivable (mon père qui s'est acheté un lit de camps pour dormir dans le salon tellement il l'a supporte plus, elle lui hurle dessus tout les soirs, cherche le moindre petit truc pour partir au clash avec lui elle lui tappe dessus lui crache dessus le mord ect et comme mon père n'a pas envie de l'a frappé il essaye de réagir comme il peut), j'ai donc pris toute ses bouteilles de crème de casis et ses cubis de vin blanc (elle boit du kire) et je les ai vidés dans l'évier, sur le coup ça l'a énervé mais après elle a un peu comprit les choses et comme nous sommes en période de confinement difficile pour elle de sortir pour acheter juste de l'alcool... Elle a dû se forcer à ne plus boire, cela a marché au début la situation allait mieux entre nous et même avec mon père, quelques jours après elle est venue me voir pour me demander si elle pouvait s'en acheter et elle m'a faite la promesse de ne boire pas plus d'un verre par soirs et pas tout les soirs. Je lui ai fais confiance et elle a tenu sa promesse 2 jours et la ce soir grosse dispute, elle s'est mise à crier sur mon petit frère (10 ans) et elle lui a craché dessus, donc je n'ai pas du tout accepté qu'elle fasse ça j'ai donc fais la même action c'est à dire vider ses bouteilles. Elle a tout jeté par terre la nourriture qu'il y avait dans le frigo que mon père avait acheté pour le confinement elle a cassé pleins de vaisselle par terre, sa phrase "vous voulez jouer on va jouer, vous me priver de boisson je vous prive de nourriture". La elle est enfermée dans sa chambre et elle s'est barricadée.. Je ne sais plus quoi faire surtout que là niveau médical et force de l'ordre ils ont d'autres préoccupations plus importantes.. Merci de votre aide. Ynéa

2 RÉPONSES

Moderateur - 25/03/2020 à 17h33

Bonjour Ynéa,

Dans cette période de confinement donnez de l'alcool à votre mère. Vous la faites souffrir inutilement si elle a besoin d'alcool et d'ailleurs elle vous le fait bien savoir par sa vengeance. Imposer un sevrage brutal sans suivi médical à une personne alcoolique peut aussi être dangereux pour sa santé.

Nous vous suggérons de négocier avec elle des quantités à boire où elle puisse se sentir suffisamment bien pour ne pas être en manque et d'un autre côté suffisamment en contrôle pour ne pas se mettre à insulter toute la maisonnée. C'est le contrat à passer avec elle tout en sachant que de toute façon il lui faut une dose minimale chaque jour.

Vous devez tous rester confiner donc il faut trouver un compromis acceptable. Il nous semble qu'il y a un peu d'espace pour cela parce que les premiers jours cela s'est bien passé. Mais surtout mettez-vous d'accord avec elle, n'imposez pas. C'est vraiment une très mauvaise idée de vider les bouteilles si elle ne veut pas elle-même arrêter de boire.

Une fois le confinement terminé il est important que votre père et vous-même preniez contact avec un centre de soins spécialisé dans les addictions pour être reçus en tant que proches. Votre père accumule beaucoup de chose et s'adapte au-delà de ce qu'il devrait faire. Un jour cela risque d'éclater en drame. Il faut qu'il puisse parler et être soutenu.

Il y a aussi les groupes de parole de l'association Al-Anon/Alateen. C'est une association de proches de malades alcooliques et de soutien aux proches. Cela permet de changer son regard sur la situation et de mieux la vivre. La partie "Alateen" c'est pour les enfants de parents alcooliques et donc vous êtes concernée en premier lieu, ainsi que votre petit frère). Voici le site web de l'association : <http://al-anon-alateen.fr/>

Mais pour l'instant laissez-la boire dans certaines proportions afin de trouver un meilleur modus vivendi entre vous.

Le modérateur.

an69 - 25/03/2020 à 18h05

Bonjour

C'est une période difficile avec le confinement et pour votre maman et pour vous et votre père. C'est incompréhensible pour une personne qui n'est pas alcoolique d'admettre qu'on peut avoir besoin d'alcool pour se sentir bien et qu'on puisse penser plus à boire qu'au bien-être de son entourage : votre maman est malade et n'a pas la possibilité de maîtriser sa consommation voire même arrêter de consommer; son corps est dépendant de ce produit et c'est dangereux de faire un sevrage sans assistance médicale. De même psychologiquement manquer d'alcool est angoissant donc elle ne peut pas prendre elle-même la décision d'arrêter ni s'engager envers vous sincèrement de cesser complètement sa consommation. Cela ne sert à rien de chercher à la priver d'alcool vous vous torturez et vous vous faites souffrir. Les associations d'anciens buveurs peuvent être joints par téléphone ou mail. J'ai moi-même à une certaine époque eu de l'aide auprès d'AL ANON et auprès de centres spécialisés dont j'avais trouvé les adresses sur internet ; cela a vraiment changé ma vie car mon point de vue sur le problème a changé et j'avais des numéros à appeler en cas de difficulté ; en effet de savoir que d'autres Personnes vivaient cette situation et pouvaient me soutenir m'a sorti de l'insécurité. Courage à vous
